



assistante maternelle. Garder le domicile ?

Par **stella29**, le **31/01/2009** à **23:17**

Bonjour, je suis assistante maternelle avec deux enfants encore mineurs.

1. Ai-je des chances de conserver la maison (dans le but de pouvoir continuer à travailler) si je propose de racheter ma part ?
2. Comment procéder pour la financer ?
3. Dois-je avoir trouvé la solution pour la racheter avant le divorce en cas de divorce avec consentement mutuel ?
4. Sinon que puis-je proposer pour la conserver ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

Par **stella29**, le **02/02/2009** à **10:57**

Bonjour,
quelqu'un a-t-il une réponse à mes questions ?
Merci et bonne journée

Par **ardendu56**, le **02/02/2009** à **19:42**

Vous pouvez racheter la maison si vous avez les moyens de rembourser l'emprunt ou/et la part de votre mari.

Si votre mari est d'accord :

- En premier lieu, faire estimer la maison par un notaire ou agent immobilier ;
- 2/ Voir votre banque pour l'accord d'un prêt à votre nom.
- 3/ Si tout est OK, proposer cet accord au juge des affaires Familiales (JAF) qui tranchera.

Bien à vous.

Par **stella29**, le **02/02/2009** à **20:41**

Merci pour votre réponse. A quel moment dois-je proposer cette solution ? Dans quel ordre

faire les choses ? La conciliation, trouver l'argent, voir le JAF etc...

Par **ardendu56**, le **03/02/2009 à 12:58**

Il serait préférable de tout régler avant d'aller voir le juge.

- estimer la maison, vous arranger sur la somme avec votre mari et demander l'emprunt bancaire. S'il est accepté, plus de soucis.

Si tout est règle, et tout le monde d'accord, le juge entérinera l'accord (s'il est correct et honnête) et tout ce passera vite et bien.

Bien à vous.

Par **stella29**, le **03/02/2009 à 14:39**

Merci pour votre disponibilité. Vos réponses sont claires et rassurantes.

Par **les petits loups**, le **05/04/2009 à 13:45**

Bonjour

Je suis en pleine procédure de divorce

Je souhaite racheter mon appartement (soulte de mon futur ex et crédit de l'appart)

Je suis à la recherche d'une banque qui accepte les assistantes maternelles car refus de la Banque Postale

Merci de votre aide

Cordialement So

Par **stella29**, le **05/04/2009 à 15:01**

Bonjour, j'ai l'accord de principe de ma banque pour le rachat de la soulte. Il s'agit de la Banque de Bretagne. En fait c'était déjà la banque où se trouvait notre compte joint. A voir si elle me suit jusqu'au bout, une fois que je demanderait ce prêt pour de bon mais je suis confiante.

Bon courage à vous "les petits loups"!

Par **les petits loups**, le **05/04/2009 à 19:25**

Merci pour l'info mais nous sommes près de Lyon donc pas de Banque de Bretagne (hélas pour moi)

J'espère avoir d'autres pistes rapidement....prochain rdv Crédit Immobilier et Crédit Foncier
....à suivre
Encore merci